

Procès verbal du conseil d'école du 26 juin 2023 de l'école élémentaire du Clos Joury de Le Rheu

Personnes présentes :

Représentants de la municipalité :

Mme Pitois, adjointe à l'éducation

M. Cornec, responsable du pôle éducation enfance jeunesse, en l'absence de Mme Denis

Mme Salmon, responsable des services périscolaires

Représentant de l'ALSH / LLO :

M. Sergeant, coordinateur périscolaire et directeur ALSH

Enseignants :

Mme Malville, Mme Sohier, Mme Mahéo (enseignante et directrice), Mme Brune, Mme Maréchal, M. Huon, Mme Biteau, M. Poislane et Mme Chevillard

Représentants des parents d'élèves :

Mme Le Fellic, Mme Bizeul

Personnes excusées :

Mme Pétard-Voisin, Maire de Le Rheu

Mme Hervé-Schuters, Inspectrice de l'Education Nationale

M. Renaudeau, Mme Beaulieu, Mme Houix, M. Renaudeau, Mme Renault, M. Briand, Mme Souchet, M. Tasserie, M. Allenet, Mme Hervé-Lemaître, M. Angèle, Mme Rault, M. Stoeckel, M. Dechaize représentants de parents d'élèves

Mme Houssay et Mme Corfa, enseignantes

Mme Melou, conseillère municipale

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Sohier.

Le conseil débute à : 18h15.

La directrice commence par remercier les différents membres du conseil d'école pour leur présence à ce troisième conseil d'école.

Elle souhaite la bienvenue à Clément Cornec arrivé en tant que responsable du pôle éducation enfance jeunesse, en l'absence de Mme Denis.

● Approbation du procès-verbal du second conseil d'école

La directrice soumet le procès-verbal du deuxième conseil d'école du 28 février à l'approbation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

● Santé et sécurité

Sécurité

Un exercice incendie inopiné s'est déroulé ce lundi 26 juin. Suite à une formation sur le risque incendie, cet exercice a été déclenché dans le cadre d'un nouveau dispositif plus réaliste : apposition d'une image de flamme dans un lieu de l'école et déclenchement par un enseignant qui n'est pas la directrice dès que l'image est repérée. Il a permis de constater que les élèves et les personnels ont réagi rapidement et calmement dans le bâtiment concerné par l'exercice.

En revanche, l'alarme est peu audible d'un bâtiment à l'autre, seule la classe présente du côté du bâtiment 1 a entendu le signal et est sortie.

Le temps d'évacuation a été de 1 minute 57 pour les élèves et 2 minutes 30 pour l'adulte chargé de vérifier que les locaux étaient vides.

Concernant le PPMS, une alarme a été installée. Elle doit être testée d'ici la fin de l'année scolaire.

Santé

Toutes les classes ont pu bénéficier d'interventions d'étudiant.e.s en médecine et dentaire au mois de mai sur le thème des bienfaits de l'alimentation pour les élèves de CP et CE1 et sur celui de l'usage des écrans en lien avec l'attention et la mémoire pour les élèves des CE2/CM1/CM2. La demande d'intervention a été renouvelée pour l'année prochaine.

Présentation du programme pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Le programme Phare fait partie d'un plan d'action et de prévention contre toutes les formes de harcèlement dans le cadre scolaire. Elle comprend une intervention efficace et établie pour l'ensemble des établissements scolaires sur les situations de harcèlement. Elle est basée sur une méthode de préoccupation partagée auprès de l'élève ou du groupe d'élèves « cible.s » et de l'élève ou du groupe d'élèves « intimidateur.s » : approche non-blâmante et méthode basée sur des entretiens.

Ce programme se met en place avec l'appui d'une équipe ressources avec des personnels volontaires et formés. C'est le cas d'une conseillère pédagogique de la circonscription qui a été amenée à intervenir auprès d'un élève de l'école et de sa famille cette année.

Cette méthode renforce et formalise ce qui existait déjà, grâce notamment à des personnes ressources qui sont sollicitées par l'école et qui assurent avec l'équipe enseignante un suivi sur le moyen et long terme des situations de harcèlement. Pour rappel, les classes travaillent sur la question du harcèlement en s'associant notamment, selon l'âge de chaque enfant, à la journée nationale qui se déroule en novembre pour sensibiliser et lutter contre le harcèlement scolaire.

● Travaux estivaux

Nous remercions la municipalité pour son investissement dans la deuxième tranche de rénovation des classes du bâtiment 1. Trois salles seront entièrement rénovées durant l'été (sol + mur).

Une demande de déplacement / aménagement / rénovation du bureau de direction a été envoyée à la municipalité. Ce déménagement permettrait aux enseignants du deuxième bâtiment de pouvoir disposer d'une salle de rangement pour la classe mobile, le photocopieur et le matériel (plastifieuse, massicot) pouvant présenter un danger pour les élèves et qui est actuellement dans le couloir du bâtiment. Nous sommes dans l'attente d'une réponse des élus et des services.

Mme Pitois indique qu'un RDV va être programmé rapidement avec la directrice concernant cette demande ainsi qu'une demande de mise à disposition de locaux destinés au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) qui sera à prévoir dans l'école pour la rentrée 2024.

● Bilan des projets scolaires de l'année et perspectives

Bilan des projets scolaires de l'année

Les classes de CP et CE1: spectacle de musique du 18 mars, sortie à Poul-Fétan au mois de mai, intervention des étudiants en médecine sur le thème de l'alimentation, cycle piscine pour les CE1, participation aux rencontres sportives inter-écoles organisées par M. Bonfils, intervenant sportif municipal, le 29 juin et rencontre des correspondants le 6 juillet au Thabor pour la classe de CP de Mme Malville.

Les classes de CE2 et de CE2/CM1 : visite du château de Suscinio et visite ornithologique, spectacle de musique (chorale) les 29 et 30 juin, participation aux rencontres sportives inter-écoles, participation au tournoi de rugby pour la classe de CE2/CM1 et rencontre des correspondants pour la classe des CE2 de Mme Brune.

Les classes de CM1/CM2 : spectacle de musique le 11 avril dans une salle de spectacle de L'Hermitage, participation au tournoi de rugby le 15 juin, visite de l'assemblée nationale et parcours culturel dans Paris le 20 juin, participation aux rencontres sportives inter-écoles le 30 juin, participation à la liaison CM2/6ème (énigmes, rallye lecture, visite du collège, déjeuner au self). La liaison a été relancée cette année avec des projets inter-classes.

Projets musiques

Les projets musique pour l'année prochaine ont été rédigés, déposés et sont en cours de validation par la commission musique. Toutes les classes de l'école seront concernées. Elles pourront bénéficier des interventions des intervenants musiciens de l'école de musique de La Flume dans le cadre de quatre projets qui seront présentés plus en détail lors du premier conseil de l'année scolaire à venir.

Piscine

L'année prochaine, les élèves de CP, CE1 et CM2 participeront à un cycle piscine : les CM2 au 1er trimestre, les CE1 au 2ème trimestre et les CP au troisième trimestre. Pour les CP, les créneaux seront massés (2 séances hebdomadaires pendant 5 semaines).

Une information va être communiquée aux familles avant les vacances pour les informer des dates des séances d'agrément. Première date d'agrément pour les bénévoles et AESH des écoles publiques : **mercredi 6 septembre à 12h** à la piscine de Chartres de Bretagne. Une mobilisation des parents ayant l'agrément pour accompagner les classes dans l'eau est attendue. Elle est indispensable au bon déroulement des séances, notamment pour les classes de CP qui se rendront à la piscine 2 fois par semaine.

Projet classes écologie

Les deux classes de CP de l'année prochaine ont été retenues pour participer à un projet de classes écologie proposé par l'OCCE. Il s'agit d'un projet tout au long de l'année autour des animaux de la ferme. Les élèves se déplaceront 3 journées à la ferme des Gayeulles (nourrissage des animaux, fabrication du beurre, questionnement sur l'origine des aliments) + 2 journées dans une ferme pédagogique qui n'est pas encore définie.

Projet d'aménagement des espaces extérieurs en partenariat avec la fondation Y. Rocher

M. Poislane présente ce projet. En lien avec le projet d'école (développement durable) et l'objectif n° 1 du PEDT (sensibiliser au développement durable – connaître son environnement proche), l'école souhaite s'engager dans une expérimentation proposée par la fondation Yves Rocher. L'école serait une école pilote pour favoriser la végétalisation des espaces extérieurs de la cour particulièrement importants dans la cour de l'école. Le projet et les actions seront définis à la rentrée prochaine et devraient concerner la connaissance des végétaux présents dans la cour et l'aménagement des sous-bois avec l'objectif d'amener à découvrir et mieux connaître le patrimoine naturel de l'école pour favoriser son respect. Le projet pourrait s'étaler entre 1 et 3 années.

La fondation Yves Rocher a déjà monté ce type de projets : un jardin polysensoriel à Guillaume Régnier, des jardins dans des micro-crèches et dans des EHPAD.

La municipalité a été informée de la volonté de mettre en place ce projet en partenariat avec la fondation Y.Rocher. Le projet sera présenté pour avis et accord des élus et des services. Mme Pitois demande que M. Marc Sablé, responsable du service des espaces verts, soit invité et associé à l'élaboration de ce projet. Le financement étant pris en charge par la fondation Y. Rocher, la municipalité y est, a priori, plutôt favorable.

● Bilan du compte coopératif de l'OCCE

M. Poislane présente le bilan provisoire du compte de l'OCCE.

Solde actuel : 4 145,15 €

Certaines factures sont encore en attente (2 cars pour Poul-Fetan).

--

--

Le bilan des comptes de cette année scolaire sera mis à disposition des parents qui souhaiteraient le consulter dans le courant du mois de septembre sur RDV. Il sera soumis au contrôle et à la validation de l'OCCE.

● Municipalité

Présentation des crédits municipaux 2023

Les budgets municipaux en faveur de l'école sont présentés.

Budget de fonctionnement alloué à l'école	Fournitures, crédits pédagogiques, forfait direction, papier, encre, livres « BCD », valises de livres, pharmacie = 12 679 €
Budget d'investissement alloué à l'école	Renouvellement d'un TBI d'une classe, changement de l'écran de direction, vitrine extérieure de l'APE déplacée sur le côté entre le portail de L'arbre aux papillons et le petit portail de l'école, achat de matériel inclusif Ikéa (séparateurs et plateaux) = 2 725 €
Total élémentaire Clos Joury	15 404,00 €

Mme Mahéo remercie la municipalité pour ses dotations importantes qui permettent à l'école d'investir et de renouveler l'équipement informatique notamment.

Elle précise que le forfait papier (1 087 €) ne correspond plus, depuis plusieurs années, et à fortiori cette année en raison de la hausse du prix du papier, aux dépenses réelles. L'équilibre se fait pour le moment avec une partie des dotations de crédits pédagogiques et la situation globale est à l'équilibre.

Bilan du service périscolaire

Mme Salmon, la responsable des services périscolaire et l'équipe périscolaire remercient la directrice ainsi que l'équipe enseignante pour cette année de collaboration.

1. Effectifs

	Mini	Maxi	Moyenne
Matin	12	28	21
Midi	101	171	151
Soir	54	80	69

Mme Salmon précise que les effectifs moyens ne reflètent pas la fréquentation habituelle. Il faut prendre en compte le fait qu'ils sont établis sur une période de sorties scolaires et de grèves.

2. Budget

Le budget alloué par la Municipalité pour les services périscolaires est de 957 euros.

3. Animations

Intervention Unis-Cités, jeux sensoriel sur l'odorat (découverte d'épices).

Bataille navale de légumes et lutte contre le gaspillage alimentaire.

Animations sur les temps de repas par la cuisine centrale (Glace, macarons....)

Ateliers Couture, cuisine et origami.

Spectacle de danse contemporaine avec la Cie C'hoari.

Diverses activités (chasse aux cocos, activités manuelles fêtes des parents, jeu, découverte et énigme sur le repas du midi).

Temps fort du 22 juin, court métrage de chez PIXAR sur la tolérance, la différence et l'amitié. Pour ce temps les enfants avaient fabriqué des tickets cinéma + cornets pop-corn.

Diverses activités manuelles

Ouverture de la terrasse avec accès aux filets pour les enfants sur les temps du midi et du soir (10 sur le grand et 5 sur le petit).

Projet « Ma planète idéale » réalisé sur le temps périscolaire : chaque école a créé sa planète idéale. Les 6 planètes ont ensuite circulé entre les écoles et seront exposées à la médiathèque.

4. Changements rentrée 2023

Mme Pitois présente le changement du règlement intérieur prévu pour la rentrée de septembre sous réserve d'acceptation au conseil municipal.

Sera dorénavant considérée comme absence justifiée une absence conjointe scolaire / périscolaire si elle est justifiée par un message écrit adressé à la direction et à la responsable de site par la famille avant 9h. A défaut, l'absence sera facturée. Ce changement va permettre une uniformisation de la gestion des absences sur tous les sites scolaires.

Mme Pitois précise que pour les parents sans accès internet, des coupons papiers leur seront fournis. Pas de changement en revanche dans le délai de réservation des repas à 7 jours.

Les parents présents trouvent le changement positif.

• Préparation de la rentrée 2022/2023

Effectifs prévisionnels

Niveaux	Effectifs prévisionnels	Dont nouveaux inscrits
CP	45 élèves	4
CE1	33 élèves	
CE2	44 élèves	
CM1	37 élèves	1
CM2	45 élèves	3
	TOTAL ECOLE : 204	8

Une répartition pédagogique à 9 classes a été préparée avec une moyenne de 22,6 élèves par classe. Les effectifs prévus actuellement pour la rentrée nous permettent donc d'envisager sereinement la limitation imposée des effectifs par classe dans les classes de CP et CE1 à 24 élèves. Les effectifs des classes de CE2, CM1 et CM2 sont pour le moment très raisonnables également.

Mme Mahéo précise que la mise en place de la zone tampon permet d'ajuster les effectifs dans les cycles 2 et 3 entre le Clos Joury et la Gabillais. Pour rappel, il s'agit d'un secteur dans lequel l'affectation dans l'une ou l'autre école publique est discutée en commission scolaire en présence des élus, des services municipaux, des directeurs et de l'Inspectrice de l'Education nationale. La répartition des classes est susceptible d'évoluer en fonction des arrivées d'élèves d'ici la rentrée. Elle est prévue ainsi :

CP	CP	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM1/CM2	CM1/CM2
22	23	23	21	24	22	23	23	23

Changements dans l'équipe

L'engagement de Mélissa MOUGEOT, service civique, prendra fin au début du mois de juillet. Nous la remercions pour son engagement dans l'école. Nous lui souhaitons une très bonne continuation et la réussite dans ses études.

Une nouvelle offre a été déposée par M. Duchemin, le directeur de l'école maternelle, pour une mission partagée entre la maternelle et l'élémentaire l'année prochaine.

Les AESH Mme Bidi-Fungu, Mme De Douvan, M. Dandé et Mme Bodin sont maintenus sur leurs affectations dans l'école. Nous les remercions pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Nous attendons l'arrivée d'au moins une AESH supplémentaire, Mme Aubert, qui était déjà présente cette année auprès d'élèves à l'école maternelle.

Pour information, 5 ou 6 demandes sont en cours auprès de la MDPH.

● Reconduction de la mise en place du vote par correspondance dans le cadre des élections des représentants des parents d'élèves pour l'année 2023/2024

La directrice met au vote la reconduction de la modalité de vote par correspondance uniquement dans le cadre des élections de représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école pour l'année 2023/2024. La proposition est adoptée à l'unanimité.

● Questions diverses

*** Restauration : présence de sandwiches dans les menus ces dernières semaines ?**



Quelques retours négatifs de parents. Mme Salmon indique que ces menus « pique-nique » ont été proposés par la commission restauration pour faire plaisir aux enfants en fin d'année scolaire. Habituellement, ces repas leur permettent de manger dehors. Cependant, la vigilance orage a obligé les services à faire le pique-nique à l'intérieur et certains parents n'ont pas bien compris et ont fourni le pique-nique. Cette confusion semble liée aux sorties scolaires avec pique-nique plus fréquentes en fin d'année scolaire.

Une plus grande variété du pique-nique est suggérée (sandwichs jambon/fromage) : salades...

Il est rappelé que les menus sont validés par une diététicienne et lors de la commission restauration et que l'équilibre alimentaire est établi sur une période de 10 semaines.

*** Jets de noisettes sur la cour signalés** : vigilance et information.

*** Questions posées au deuxième conseil d'école.** Mme Pitois indique que les réponses ont été envoyées le 18 avril par mail aux parents d'élèves élus.

Fin du conseil d'école à 19 h30	Signature de la directrice, Mme Mahéo 	Signature de la secrétaire de séance, Mme Sohier 
------------------------------------	---	--